

LIGUE REUNIONNAISE DU JEU D'ECHECS

Règlement intérieur du Championnat de Ligue des Jeunes Réunion 2024

Article 1

La Ligue Réunionnaise du Jeu d'Échecs « LRJE » organise le Championnat Jeunes de La Réunion 2024. Il se déroulera du 9 au 11 Novembre 2024 à la Salle Polyvalente de Plateau Caillou, situé 3 Avenue Blanche Pierson à Saint-Paul.

Ce tournoi a pour but de désigner le champion de Ligue dans chaque catégorie jeunes. Cette compétition est ouverte aux licenciés français ainsi qu'aux joueurs étrangers scolarisés en France.

Ce tournoi est également qualificatif pour les championnats de France des Jeunes sous réserve de la nationalité française ainsi que pour les jeunes étrangers scolarisés en France et licenciés dans l'un des clubs du ressort de la LRJE.

La licence A est obligatoire.

Article 2

Le tournoi U16 est ouvert aux joueurs de moins de 16 ans correspondant à la catégorie Minime tout sexe confondu et homologué sous le N°

Le tournoi U14 est ouvert aux joueurs de moins de 14 ans correspondant à la catégorie Benjamin, tout sexe confondu et homologué sous le N°

Le tournoi U12 est ouvert aux joueurs de moins de 12 ans correspondant à la catégorie Pupille, tout sexe confondu et homologué sous le N°

Le tournoi U10 est ouvert aux joueurs de moins de 10 ans correspondant à la catégorie Poussin, tout sexe confondu et homologué sous le N°

Le tournoi U8 est ouvert aux joueurs de moins de 8 ans correspondant à la catégorie Petit Poussin, tout sexe confondu et homologué sous le N°

Article 3

Dates : Le tournoi se déroulera les **9,10 et 11 Novembre 2024**

Lieu : Salle Polyvalente de Plateau Caillou, 3 Avenue Blanche Pierson à Saint-Paul

Chaque tournoi se déroulera en **6 rondes au système suisse**. En fonction du nombre d'inscrits dans chaque catégorie, l'organisateur se réserve le droit de réduire ce nombre à 5 rondes.

Le système toute ronde pourra être utilisé en fonction du ratio « participants / places qualificatives »

Pour les tournois U16 à U12, la cadence de jeu sera de **1h30 avec un incrément de 30 secondes par coup**, la notation est obligatoire.

Pour les tournois U10 et U8, la cadence sera de **50 minutes avec un incrément de 10 secondes par coup**, la notation est obligatoire pour les poussins exceptés lorsqu'il leur reste moins de 5 minutes à la pendule (art. 8.4 des règles).

Article 4

Les règles du jeu sont celles adoptées par le dernier congrès de la FIDE.
Le système de départage sera le Buccholz, puis le cumulatif ensuite la performance.

Nota : Si les contraintes horaires ou les circonstances ne le permettent pas l'organisateur et les arbitres pourront utiliser le système de départage plus adéquat.

La ronde 1 débutera le 9 Novembre à 09H00 précise pour les catégories U12,U14 et U16.

Pointage obligatoire le 9 Novembre avant 8h30. A défaut, le joueur ne pourra être apparié avant la Ronde 2.

La ronde 1 débutera le 10 Novembre à 09H00 précise pour les catégories U8 et U10.
Tout joueur arrivant avec plus de 30 minutes de retard après le lancement d'une ronde est déclaré forfait pour la ronde.

Pointage Obligatoire le 10 Novembre avant 8h30. A défaut, le joueur ne pourra être apparié avant la Ronde 2.

Article 5

Droits d'inscription au tournoi : 20€.

La date limite des inscriptions pour les tournois est fixé au Mercredi 6 Novembre 2024 à 18H00

Auprès de :

Florian LUTARD mail : florian.lutard@gmail.com

Article 6

L'arbitre principal de la compétition sera Florian LUTARD (Arbitre Fédéral Open 1).

Article 7

Le premier de chaque catégorie, selon l'article 4, sera déclaré champion ou championne de la Réunion dans sa catégorie. Il ou elle se verra remettre une coupe à l'issue des tournois.

Article 8

Commission d'appel

Une commission d'appel sera constituée au début de la compétition :

- Un représentant de l'organisation.
- Un représentant de la Ligue.
- Un représentant du corps arbitral

Article 9

Le nombre de qualifiés pour la Ligue Réunionnaise du Jeu d'Échecs est défini par la Fédération Française des Échecs ainsi.

U8F : 2

U8 : 2

U10F : 2

U10 : 3

U12F : 3

U12 : 3

U14F : 2

U14 : 2

U16F : 2

U16 : 2

Pour toutes les catégories filles et mixtes, la place qualificative ne pourra être attribuée que sous réserve que le joueur / la joueuse concernée inscrive au moins 1 point sur l'échiquier.

Article 10

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'arbitre et organisateur

Florian LUTARD

